

PROCES VERBAL CONSEIL D'ECOLE du 21 juin 2018 Maternelle Jules Ferry –Prades-Le-Lez
--

Étaient présents :

- représentant la Mairie : Monsieur LUSSERT, Maire de Prades-Le-Lez, Madame BESSIERE, adjointe aux écoles, Madame CARMONA du pôle Enfance Jeunesse
- représentant les parents d'élèves : Mesdames BRU, BURGARELLA, CAZALS, JOUSSE, LIEURAIN
- représentant l'éducation nationale : Mesdames AMENDOLA, BAZILE, DALLE, IGLESI, LLORET, Monsieur GROUSSET,
- Mesdames (atsems) : Mesdames FAGES, SARRETTO

Étaient absents et excusés :

- Monsieur REGNIER, Inspecteur de l'Éducation Nationale
- Madame PETER, enseignante

1- VIE SCOLAIRE

1-a) Point sur les effectifs et organisation de l'équipe éducative

Nous avons commencé l'année avec 200 élèves : il y a eu 1 radiation en cours d'année et 6 nouveaux élèves ; donc nous finissons à 205 élèves. Nous avons 7 radiations au 7 juillet (dont 3 GS), 66 GS vont au CP à l'école Paul Crouzet.

Avec les inscriptions effectuées, nous atteignons le nombre de 210 élèves et la répartition par niveau est la suivante :

71 (nouvelles) PS

68 MS

71 GS

A l'heure actuelle, les 210 élèves sont répartis comme suit :

- Guilhem GROUSSET et Marie Noëlle FAGES : 30 PS
- Catherine DALLE et Sandy RUDOWSKY : 30 PS
- Marie Laure PETER et une personne qui sera en complément de son mi-temps mais pas encore nommée et Laurence SASTRE : 11 PS et 18 MS
- Elena CALVO et une personne qui sera en complément de son trois-quarts temps pas encore nommée et Sandra PETIT DEMANGE : 30 MS
- Nathalie BAZILE et Nicole SARRETTO : 20 MS et 10 GS
- Betty AMENDOLA et Pascale PATELLI : 31 GS
- Pauline JORAND-CHAUZY et Christelle MARTIN/ Marie ZITO : 30 GS

Cette répartition est susceptible d'évoluer si de nouvelles inscriptions ont lieu cet été, les listes des classes seront affichées devant l'école le vendredi 31 août.

Les parents demandent si une ouverture de classe est prévue. La mairie précise que la salle peut être mise à disposition. L'inspecteur de circonscription suit les effectifs.

La rentrée aura lieu le lundi 3 septembre, les portes de l'école ouvriront à 8h35 et exceptionnellement ce jour-là les parents seront autorisés à entrer dans les classes et les portes fermeront plus tard.

Seules les classes de Petite Section font une rentrée échelonnée sur 2 jours (lundi ou mardi au choix des parents, confirmé lors des portes ouvertes) afin de pouvoir accueillir dans de bonnes conditions parents et nouveaux élèves.

Nous passons donc à la semaine de 4 jours, par conséquent nous ne travaillerons pas le mercredi et les horaires seront identiques sauf pour l'horaire de sortie qui sera à 16h45.

Au niveau de l'organisation de l'après-midi, il semble que nous nous orientons vers une inversion des heures de récréation : 15h à 15h30 pour les grands et 15h30 à 16h pour les petits/moyens.

Les parents devront fournir le goûter (en septembre il fait encore chaud donc éviter les barres chocolatées et les yaourts)

Interrogé sur l'organisation du mercredi, Monsieur le maire fait le point.

Un accueil sera proposé le mercredi toute la journée, avec une matinée consacrée à des activités dans l'esprit des TAP (parcours avec activités environnement et citoyenneté, activités artistiques et culturelles, activités sportives), et un après-midi à l'A.L.S.H. Le terrier. Les parents devront prendre deux inscriptions différentes.

Un accueil échelonné sera proposé de 7h30 à 9h, puis des activités de 9h à 12h sans départ possible. A midi, vous pourrez récupérer votre enfant ou après, si celui-ci est inscrit à la cantine et ou à l'A.L.S.H.

1-b) bilans financiers et budgétaires

Bilan OCCE

Le bilan complet sera présenté au premier conseil d'école car il est établi courant septembre avec les derniers chèques débités.

Au dernier conseil d'école le 21 mars, le solde était de 5500€ environ.

Les dépenses de fin d'année :

cars : sortie de 5 classes à Lansargues (4 cars) : 1 332 €

sortie de 2 classes au Grau du Roi (2 cars) : 808 €

visites : Petits Fermiers (142 élèves) : 999 €

Seaquarium (58 élèves) : 371 €

jeux en bois: 350€

maquillage : 81 €

goûter : 90€

Monsieur le maire nous informe qu'il a reçu l'accord du préfet pour son versement aujourd'hui.

Les montants versés par la mairie restant inchangés depuis au moins 2011, ne sont pas rappelés.

2- VIE PEDAGOGIQUE

2-a) projets et activités au sein de l'école

Les ateliers danse ouverts aux parents ont bien terminé le projet danse qui avait enchanté l'ensemble de l'équipe et tous les enfants quelque soit le niveau.

Nous avons renouvelé cette année encore la "semaine des talents" (du 22 au 25 mai) qui comme l'an dernier a démarré tout doucement mais a permis de s'ouvrir

sur d'autres activités très intéressantes.

Nous remercions vivement les parents qui sont venus dans une ou plusieurs voire toutes les classes de l'école. Nous avons eu : des exposés sur certains métiers (infirmière, sage-femme, architecte), du sport (initiation au judo, GRS), de la musique (guitare électrique, piano), des présentations diverses et variées (un serpent, des minéraux, un apprentissage sur une chanson en espagnol, hygiène et bactéries, l'écriture médiévale, le handicap, la fabrication des cornes de gazelle)

Conclusion sur cette deuxième expérience : il faut renouveler cette opération mais changer de semaine (prendre semaine complète et surtout pas avec la fête des mères), informer plus tôt les parents afin qu'ils puissent se libérer et avertir les retardataires que l'on ne peut revenir sur le planning établi : deux voire trois interventions dans la journée c'est le maximum.

Les élèves de GS finissent demain vendredi les 6 séances de piscine (14 au 22 juin). Le bilan des 2 enseignantes de GS est positif : cette formule de stage permet de voir très vite les progrès des enfants. Les parents regrettent le nombre de séances, 6 au lieu de 8 l'an dernier mais les maîtresses indiquent qu'il aurait été difficile de bénéficier de l'accompagnement des 3 parents obligatoires. En effet, deux séances ont pu être maintenues grâce à deux parents qui ont accompagné alors que ce n'était pas la classe de leur enfant. Il est rappelé qu'en début d'année les parents doivent passer un test pour l'habilitation et être retenus par l'inspection, après cette date il est impossible de participer.

Les sorties de fin d'année :

Le 31 mai, les 2 classes de GS et la classe de MS/GS sont allées à Lansargues aux Petits Fermiers. Les activités proposées aux enfants étaient très variées, la météo n'étant pas favorable les jeux d'eau n'ont pu être utilisés. Par contre les enfants ont pu assister à deux naissances : un ânon et un chevreau. Cette sortie avait induit des activités en classe en amont sur le thème des animaux de la ferme. Le même jour, les élèves de Guilhem GROUSSET et ceux de Méghane LLORET ont pu visiter le Seaquarium , ils ont pique niqué à l'ombre des pins puis sont allés sur la plage.

Le 18 juin, l'autre classe de PS et la classe de PS/MS sont allées à Lansargues, cette fois-ci la chaleur était au rendez-vous et les enfants ont pu profiter des jeux d'eau après avoir visité le jardin potager et les animaux de la ferme.

Demain, vendredi 22 juin, les enfants auront droit à un après-midi récréatif avec jeux en bois, maquillage et goûter.

Le jeudi 28 juin à 17h, les œuvres des enfants réalisées tout au long de cette année dans toutes les classes seront exposées dans la cour façon "grande lessive". Compte tenu des règles de sécurité en vigueur, nous insistons auprès de chaque parent pour qu'aucun regroupement ne se crée dans la cour.

L'AEP précise que lors de cette manifestation un goûter et des boissons seront offerts.

Les parents des nouveaux inscrits doivent arriver à 18h, par conséquent à partir de cet horaire là, l'exposition sera terminée et nous demanderons aux autres parents de partir.

2-b) liaisons crèche/PS et GS/CP

Dans le cadre de la liaison crèche- école maternelle, les enfants de la crèche sont venus par groupe de 2 ou 3 enfants accompagnés de leur référent. Les visites ont eu lieu du 4 au 19 juin. Les enfants arrivent vers 9h15 et vont dans une des 2 classes de PS puis participent à la récréation et partent vers 10h20.

A partir du 25 juin jusqu'au 6 juillet, les élèves de GS vont passer un début de matinée (9h10 à 10h30) par groupe de 4 dans les classes de CP afin de voir le fonctionnement de cette classe.

Dans les 2 cas, le choix des classes se fait de manière aléatoire et ne préjuge en rien de la répartition des élèves à la rentrée.

De plus, tout au long de l'année des élèves des classes de CP sont venus lire à des élèves de MS.

Après la rencontre de décembre, en mai il y a eu un défi lecture autour des albums de Lulu Vroumette, en binôme (une classe de CP/ une classe de GS)

3- VIE PARTENARIALE

3-a) réponses de la mairie aux questions posées par l'AEP :

Les parents ont demandé qu'une affiche précise les horaires d'ouverture et de fermeture du local à vélo.

C'est une personne des services de la métropole qui est chargée de nettoyer les extérieurs ; les parents demandent qu'il passe en priorité sur la place afin d'enlever les bouts de verre.

Des panneaux doivent être mis en place afin de confirmer que la place est interdite aux engins motorisés.

Les travaux de la passerelle sont retardés mais seront terminés à la rentrée, la montée d'escaliers pour accéder aux classes de GS et CP sera aussi refaite pour le 3 septembre; de même que les travaux réalisés rue G.BRASSENS.

Mme CARMONA précise que le portail fonctionne même en cas de pluie, il a simplement été bloqué le jour du violent orage sur Prades.

Les parents demandent à nouveau la dématérialisation du DFU et que le trombinoscope du personnel Alae soit prêt pour la rentrée.

Pour l'informatique, Guilhem GROUSSET a envoyé le 15 mai, à la secrétaire de Monsieur le Maire, un courrier précisant les souhaits de chaque enseignant à ce sujet et dressé l'état des lieux du parc informatique. Monsieur le Maire avoue que cette question lui a échappé et demande à M.GROUSSET de reprendre contact. L'AEP indique qu'elle a eu l'accord pour aller récupérer des ordinateurs à la faculté.

3-b) questions diverses

=> communication parents/enseignant :

Dans chaque classe il y a au moins un cahier de liaison par enfant qui peut être éventuellement doublé par des adresses mails. Les parents émettent le vœu que ça devienne une généralité. C'est un sujet qui a été discuté en conseil des maîtres. Les maîtresses qui pratiquent ce système en ont donné les avantages (informations sur ce qui se passe en classe, fichiers photos, communications plus faciles des 2 côtés) et les inconvénients éventuels (photos transmises). Il en résulte que certains enseignants l'an prochain continueront ou adopteront ce système mais ça restera le choix de chacun.

=> La participation à l'opération de recyclage de feutres et de stylos se termine par l'envoi du carton à l'association. Il est rappelé à tous (parents, enseignants, animateurs Alae et personnels de mairie) que cette opération est reconduite à la rentrée. Gardez donc les feutres usagés si vous rangez vos placards cet été.

Le dernier conseil d'école se termine à 19h15.

Madame JOUSSE

Catherine DALLE